



Mairie de Neufchâtel en Saosnois
3, place Maxime Boisseau
72600 Neufchâtel en Saosnois
☎ 02 43 97 74 15
mairie.neufchatel-en-saosnois@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU

Séance du 04 décembre 2018

Le quatre décembre deux mil dix-huit à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Michel GOURDEL, Maire.

Présents : M. GOURDEL Michel, Maire, Mmes : GILOUPPE Chantal, MOULARD Claudie, QUERE Cécile, MM : BLEU Gérard, CHOLET Jonathan, GERVAIS Hubert, MARTIN Richard, PIEL Wilfrid, MARUITTE Rémi.

Excusé(s) : Mme RAGAINÉ Chantal.

Excusé(s) ayant donné procuration : M PORTE Jean-Yves à Mme MOULARD Claudie.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- En exercice : 11

Secrétaire de séance : Mme GILOUPPE Chantal.

D2018_12_01 – DEVIS PORTE GARAGE SOUS CANTINE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise POULET Nicolas pour les travaux de porte sous la cantine scolaire. Le devis s'élève à 430.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de réaliser ses travaux et de retenir le devis de POULET Nicolas pour un montant de 430.00 € TTC.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).

D2018_12_02 – DEVIS FUEL BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise CPO pour le fuel à la bibliothèque. Le devis s'élève à 740 € HT par m3 (1 000 litres).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de faire remplir la cuve à fuel de la bibliothèque au prix de 740 € HT par m3.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).

D2018_12_03 – DEVIS POUR ACHAT DE TIMBRES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le bon de commande pour les timbres de l'année 2019 avant l'augmentation du tarif. La commande s'élève à 918.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de passer la commande de timbres

pour l'année 2019 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0).

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris au nom de la commune deux avocats, un spécialiste en droit public et un pénaliste, pour se défendre en tant que Maire. Monsieur le Maire a donné lecture aux membres du Conseil Municipal des termes des contrats et des prix des contrats passés avec les avocats :
 - o Maître Forcinal : affaires administratives
 - o Maître Chartier-Labbé : affaires pénales
- Société de balayage : prix 2019
- Nettoyage vitrine et peinture de la Maison du Sabot : étude en commission bâtiment
- Mme MOULARD signale que le lampadaire près de la maison de retraite ne fonctionne plus
- Mme MOULARD demande l'avancement de la convention entre la commune et la Maison du Sabot